

Nouvelle déchetterie
à Montcornet : c'est
pour bientôt ! P. 4.

Je shop'in Thierache :
l'application
indispensable ! P. 11.

Le préfet à l'écoute du
territoire.
P.12 à 15.

Fibre optique : où en
est-on ?
P. 16.

N°37 – Janvier 2021

Toute l'actualité sur : www.portes-de-thierache.fr



2021 : du changement dans vos poubelles !

Page 3.

Nous voilà depuis quelques jours en 2021 !



Édito.....	Page 2
Déchets.....	Pages 3 et 4
En bref.....	Pages 5 à 9
Social.....	Page 10
Économie.....	Page 11
Territoire.....	Pages 12 à 16

**Journal d'information de la
Communauté de Communes des
Portes de la Thiérache / Janvier 2021**

Directeur de publication :
Jean-François Pagnon

Rédactrice en chef :
Lisa Uzabiaga

Rédaction, conception et réalisation :
Olivier Michaux
Photos : CCPT et Adobe Stock

**Communauté de Communes
des Portes de la Thiérache**
320, rue des Verseaux
02360 ROZOY-SUR-SERRE
Tél.: 03 23 98 04 54 - Fax.: 03 23 98 87 67
Email : contact@portes-de-thierache.fr
Site web : www.portes-de-thierache.fr
FB : www.facebook.com/portesdethierache

Tirage :
3 800 exemplaires - ISSN : 1622-8685
Impression :
Alliance Partenaires Graphiques



Le mois de décembre est habituellement celui des réjouissances collectives et du partage. En ces temps où notre pays traverse des épreuves difficiles, nos fêtes de fin d'année ont pris un visage inhabituel. Malgré tout, j'espère que vous avez trouvé des raisons de sourire, des joies familiales et l'occasion de faire des projets.

Nous devons néanmoins rester vigilants en attendant de retrouver des jours meilleurs. La Covid n'a pas disparu et l'expérience de ce deuxième confinement nous apprend que trop de négligence aboutit à une nouvelle flambée de l'épidémie. Restons responsables et gardons en application les gestes barrières, tant que les vaccins ne seront pas largement diffusés.

Profitions aussi de ce moment pour nous rappeler que vivre dans une démocratie comme la nôtre est un privilège et une très grande chance.

Dans ce contexte, la communauté de communes des Portes de La Thiérache se tourne aussi vers demain. Le conseil communautaire et les services intercommunaux travaillent quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Comme vous, cela nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses réunions.

Avec l'ensemble des élus communautaires, nous mettons tout en œuvre pour une construction harmonieuse de notre territoire : il nous faut concevoir une intercommunalité, non plus simplement comme un outil de protection, de redistribution ou de prestations mais comme un lieu où se dessine l'avenir de notre territoire.

Son dynamisme repose aussi sur une vraie synergie entre les acteurs qui l'animent. À mes collègues maires et leurs élus communaux, je voudrais dire que je crois très sincèrement en eux. Chaque commune doit garder les prérogatives qui lui sont propres et les mettre en œuvre dans le strict respect de la libre administration de chaque collectivité territoriale.

Certes les communes restent l'échelon de proximité par excellence, l'échelon d'appartenance et de cohésion sociale, mais cela ne doit pas être incompatible avec le niveau intercommunal en charge du projet de territoire.

Il est important de préserver l'intégrité et l'unité de notre territoire, de s'y adapter, et surtout ne pas subir, d'y être des acteurs et non des spectateurs.

A nous d'anticiper les enjeux de notre intercommunalité !

Que retenir de 2020, « la solidarité ». Nous avons tous pu compter sur l'engagement de bénévoles et l'assiduité des professionnels comme les soignants, les services de sécurité et de secours, les commerçants, les agriculteurs, les enseignants et les agents du service public, ou les élus...

J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont été touchés directement par ce virus, mais aussi pour tous les professionnels qui ne peuvent encore exercer leurs activités et qui sont inquiets pour leur avenir. Pensons aussi aux personnes seules, pour qui ces conditions sont les plus dures à supporter.

Bien que certaines actions et animations fussent annulées en 2020, la communauté de communes a tout de même réalisé les investissements initialement prévus et en poursuivra d'autres importants et nécessaires en 2021. Je ne les listerai pas dans cet édit mais vous pourrez les découvrir tout au long de l'année soit par ces publications régulières, soit sur notre site internet, soit par les médias, soit par vos élus que je remercie pour leur implication.

En ce début d'année, je tiens à féliciter chaque service de la communauté de commune pour leur professionnalisme qui se révèle, chaque jour, au fil des dossiers que nous devons traiter et des projets que nous mettons en place. N'hésitez donc pas à les consulter pour toutes informations que vous jugerez utiles.

Cette année 2021, ne sera sûrement pas l'une des plus faciles mais si la France décidait de renoncer, si nous tous décidions de cela en choisissant la facilité, quel message donnerions-nous à nos enfants ?

Si nous n'avons plus de rêves, eux ils en ont encore tellement. C'est donc pour eux que nous devons conserver cette force de croire en notre avenir.

Cette année, c'est avec Oscar Wilde et cette jolie citation que je conclurais : « *Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ».

Et surtout n'oubliez jamais, jeunes et moins jeunes : « *Visez toujours la lune !* »

Je vous souhaite avec l'ensemble du personnel, de l'exécutif une excellente année 2021.

Jean-François Pagnon,
Président de la Communauté de
Communes des Portes de la Thiérache

Du changement dans vos poubelles !

Courant 2021, de nombreux changements vont intervenir dans la collecte de vos déchets, que ce soit au niveau des bacs contenant les ordures ménagères, de ceux pour le tri sélectif ou pour le verre.



Au cours du 1^{er} semestre 2021 : fini le ramassage en porte-à-porte du verre ! Le verre devra être déposé obligatoirement dans les bornes à verre d'apport volontaire mises en place dans chaque commune.

Localisation des bornes sur : www.portes-de-thierache.fr

À l'occasion de ce changement, le bac de tri, ôté de sa paroi séparatrice sera **exclusivement destiné aux recyclables**, et ne sera collecté qu'une fois tous les 15 jours.

Mise en place de la tarification incitative !

Concernant les ordures ménagères : la tarification incitative fait son arrivée en juillet 2021 :

- Pendant la période janvier-février 2021 : mise à disposition par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) d'un bac gris muni d'une puce pour les Ordures Ménagères (OM), collecté en porte-à-porte. **Ce bac sera distribué par l'entreprise ACP services, à cette occasion un petit guide explicatif avec toutes les consignes de tri, les questions potentielles que vous vous**

posez, vous sera remis en main propre. Pour chaque famille, selon le nombre de personnes dans le foyer, un bac gris pucé adapté, d'une contenance allant de 120 litres à 240 litres vous sera octroyé, mais restera propriété de la CCPT.

- 1^{er} juillet-31 décembre 2021 : facturation à blanc. C'est une période test, le système est mis en place et les levées comptabilisées mais la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est toujours appliquée. Cette phase permet de tester le fonctionnement et de faire des ajustements si besoin.

- À partir du 1^{er} janvier 2022 : comptage réel des levées pour l'imposition 2023.

- En 2023 : la Taxe d'Enlèvement des Orudres Ménagères incitative (TEOMi) figurera sur la taxe foncière.



Aujourd'hui, en tant qu'habitant du territoire de la CCPT, vous êtes soumis à une TEOM. Cette taxe est uniquement calculée sur la base du foncier bâti, sans lien direct avec la manière dont vous gérez vos déchets au quotidien.

Au contraire, la TEOMi est un mode de financement qui encourage concrètement l'utilisateur à réduire, mais aussi à mieux trier ses déchets, pour qu'ils soient ensuite mieux valorisés. Partant du constat que la TEOM est un impôt injuste et n'incite pas les habitants à réduire leurs déchets, une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative a été entamée en 2017.

L'intérêt de ce nouveau mode de financement est multiple :

- **Impôt plus juste ;**
- **Maîtrise des coûts ;**
- **Diminution des ordures ménagères ;**
- **Augmentation des déchets triés.**

La TEOMi n'est pas une taxe supplémentaire !

C'est le mode de calcul qui est différent : la TEOMi comprend une part fixe, comme votre TEOM actuelle (base foncière multipliée par un taux voté chaque année par la communauté de communes) et une part variable qui est calculée en fonction du nombre de fois où vous sortez votre bac gris. La répartition entre part fixe et part variable évoluera au fil du temps. Règlementairement, la part variable doit être comprise entre 10 et 45% du produit total de TEOMi.

Cette nouvelle mesure concerne l'ensemble des foyers ayant une résidence principale ou secondaire sur le territoire, en maison individuelle ou en habitat collectif, professionnels, artisans, commerçants, agriculteurs.

Pour le dire simplement : moins vous produirez de déchets, moins vous paierez !

Contrairement aux idées reçues, **C'EST LA LEVÉE et NON LA PESÉE** qui est prise en compte. Donc à chaque fois que vous sortez votre bac gris, une levée est comptabilisée.

Conseil : ne laissez pas votre bac gris constamment sur le trottoir, car il sera comptabilisé toutes les semaines !

Ensemble, engageons-nous pour diminuer nos déchets !

Déchetterie : premiers coups de pioche au printemps !

Devenue obsolète de part son exigüité et le flux en augmentation continue de déchets déposés par les particuliers ou les professionnels, la déchetterie de Montcornet se devait de faire peau neuve sur un autre site. Initialement prévus à l'automne 2019, les travaux ont été différés à plusieurs reprises. Un retard à l'allumage dû à des ajustements de la maîtrise d'œuvre, à des attributions de subventions fragmentées et à la crise sanitaire. Le nouvel exécutif à la tête de la CCPT désireux de faire diminuer la facture totale a profité de ce contretemps. Ces écueils passés, les travaux débiteront bel et bien au printemps prochain.



Garant des deniers publics, même si le total des subventions confondues couvre 70% des dépenses, le nouvel exécutif de la CCPT, élu en juillet 2020, a décidé de revoir à la baisse son ambition quant à l'ampleur des travaux se montant finalement à 1 342 500€ HT (soit une économie de 282 300€ HT par rapport au coût initial)... avec un reste à charge de la CCPT de 383 000€ HT. Un chantier de grande envergure nécessaire et indispensable pour absorber l'augmentation des apports en déchetteries.

La future déchetterie intégrera les éléments suivants :

- Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets seront mises en place ;
- Développement du réemploi, conformément aux orientations d'économie circulaire, avec un local de 80m² entièrement dédié au réemploi (comme à Rozoy-sur-Serre). Les usagers seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables ;
- Développement de nouvelles filières de tri afin de valoriser davantage les déchets (comme le plâtre ou les produits de tonte) ;
- Scission en deux parties des déchets verts (tonte et branchage), le bénéfice recherché étant environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport) ;
- Nouvelles normes de sécurité, contrôle d'accès, fluidité augmentée de la circulation et des apports sur le site ;
- Étude quant à une mutualisation avec des communautés de communes limitrophes ;
- Anticipation dans le cadre de la mise en place d'une tarification incitative (TEOMi) au premier semestre 2021 : une diminution des tonnages d'ordures ménagères est attendue, mais également une augmentation des recyclables et une augmentation des apports en déchetteries.

Cette nouvelle construction permettra donc d'avoir une déchetterie au fonctionnement optimal et respectant les normes de sécurité en vigueur. Avec de nombreux flux triés, elle présentera une capacité optimale permettant d'absorber l'ensemble des déchets du territoire.



Les travaux à la déchetterie de Rozoy-sur-Serre prennent fin



Au printemps, des barrières ont été installées ainsi qu'un dispositif qui permettra à terme (d'ici quelques mois) la mise en place d'un contrôle d'accès avec une dotation de badges pour l'ensemble des habitants du territoire.

Durant l'installation des barrières, le sens de circulation a été modifié à l'intérieur de la déchetterie. Un nouveau traçage sur le sol a été apposé à la fin de l'été. Ainsi, il faut dorénavant passer par le niveau inférieur de la déchetterie avant d'accéder au haut du quai. Une voie est prévue pour que les usagers souhaitant uniquement accéder au bas du quai (zone de réemploi, dépôt de branches, ...) puissent faire demi-tour sans avoir à passer sur la partie haute de la déchetterie.

Pourquoi un tel changement ? Tout simplement pour des questions de sécurité : si une file d'attente vient à se former, grâce à ce nouveau sens de circulation, les véhicules patienteront dans l'enceinte de la déchetterie et non plus sur la chaussée (rue de la Praille), ce qui auparavant pouvait occasionner une gêne pour la circulation.

Démarrés en 2017 et subventionnés par l'État et l'ADEME, les travaux de mises aux normes et d'amélioration de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre s'achèvent bientôt.

Plusieurs chantiers se sont succédés avec notamment, l'achat d'un conteneur aux normes pour le stockage des déchets dangereux, la création d'une réserve incendie, la sécurisation des quais avec la mise en place de garde-corps (installations obligatoires pour garantir la sécurité des usagers, même si cela occasionne quelques désagréments pour les dépôts), la création d'une zone de réemploi, la mise en place d'une signalétique (au niveau des bennes et à venir pour les conteneurs).



RAPPEL

Horaires des déchetteries

ROZOY-SUR-SERRE

Lundi : 8h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30

Samedi : 9h-12h / 14h-17h30

MONTCORNET

Lundi : 8h-12h / 14h-17h30

Mardi : 8h-12h / 14h-17h30

Mercredi : 8h-12h / 14h-17h30

Vendredi : 8h-12h / 14h-17h30

Samedi : 8h-12h / 14h-17h30

Un panneau d'informations touristiques flambant neuf !

L'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre s'est vue dotée pendant l'été d'un panneau d'affichage touristique, installé par le service technique de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache. Toutes les informations sur les randonnées (parcours) et les sites remarquables de la Thiérache (monuments, églises, lavoirs, ventes à la ferme, etc...) seront ainsi visibles de tous et plus particulièrement des nombreux touristes étrangers qui séjournent et font une halte en nombre sur cette aire de camping-car.



La fin des nids-de-poule !

Début septembre, la CCPT a commandé 15,5 tonnes d'enrobé à froid (1 932 € TTC) à destination des communes du territoire en ayant fait la demande. Un service gratuit pour 26 communes sur les 30 que compte le territoire et qui se sont manifestées.

Colmater les brèches du réseau routier, améliorer le confort des usagers de la route, l'enrobé à froid est une solution efficace, rapide et facile d'application. Cette solution d'enrobé bitumeux prêt à l'emploi est une alternative idéale pour les divers besoins en réparations immédiates et urgentes. Finis donc les trous, fissures et nids-de-poule !

Broyage au programme !

Une partie de l'équipe technique de la CCPT s'est affairée au mois de septembre à broyer branches et végétaux déposés par les particuliers et qui s'étaient accumulés cet été au sein de la déchetterie de Montcornet. Le paillassin ainsi récolté est gratuitement mis à la disposition des habitants du territoire... une protection contre le gel à moindre frais pour vos massifs et autres arbustes pendant l'hiver, un rampart contre les mauvaises herbes au printemps et une aide pour maintenir l'humidité au pied des plantations en été !



Une signalisation flambant neuve !



Les agents du service technique de la CCPT étaient sur le terrain fin septembre pour remettre en état (peinture) les passages protégés et les ralentisseurs au niveau de la ZA de la Garenne à Lislet.

Puis ils ont enchaîné avec le montage et le démontage de chapiteaux à l'occasion des journées du patrimoine.



Chantier d'insertion : un suivi professionnel encadré !

Le comité de suivi du parcours des salariés du chantier d'insertion de la CCPT s'est tenu vendredi 11 septembre au sein des locaux des Portes de la Thiérache. Gestes barrières et distanciation physique en bonnes et dues formes, ce type d'assemblée se tient tous les 3 mois, une mesure indispensable pour examiner individuellement le parcours de chaque salarié.

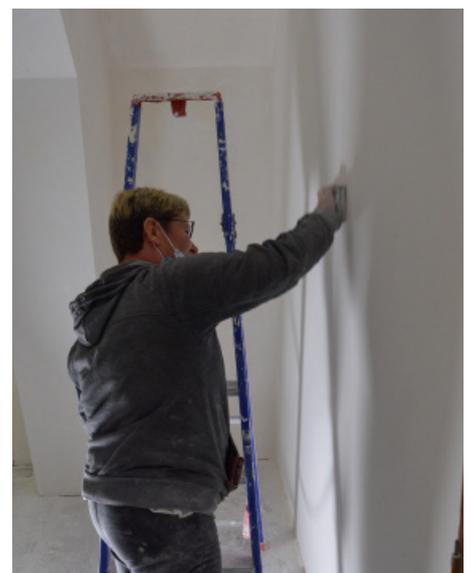
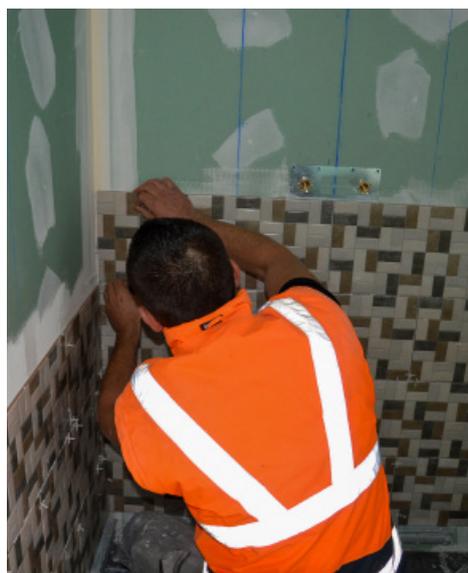
Sous la tutelle de Xavier Boulande, Vice-président à la CCPT en charge notamment de l'emploi et de l'in-



sertion, et sous la houlette de Lisa Uzabiaga, cheffe de service du développement local, accompagnés de Didier Bourgeois encadrant du chantier d'insertion, chacun des 9 salariés actuellement réunis au sein du chantier d'insertion a pu s'exprimer sur ses motivations, ses projets professionnels et son ressenti au sein de la structure.

Les partenaires de la CCPT : le CFP 02 (Centre de Formations Personnalisées), la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation), Pôle Emploi, le Service Insertion du Conseil départemental et Cap Emploi étaient également conviés à cette rencontre trimestrielle. Passage en revue des objectifs atteints ou en passe de l'être pour chaque salarié, projet professionnel acté, entrée en formation, objectifs réalisés ou non (passage du code ou du permis de conduire par exemple), rien n'a été laissé au hasard au cours de ces entretiens individuels personnalisés.

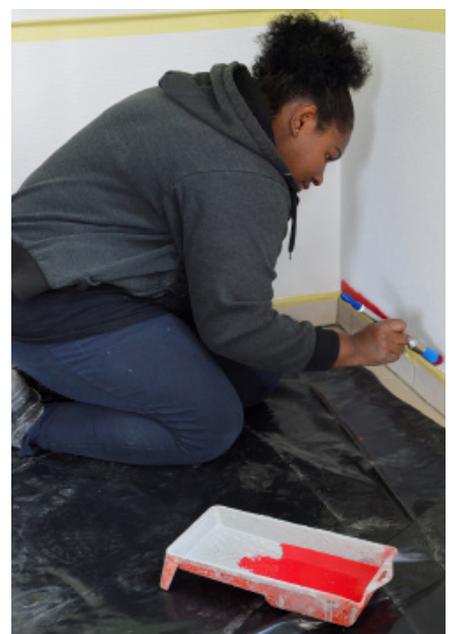
Notons qu'actuellement, le chantier d'insertion est à l'ouvrage depuis plusieurs mois à la réfection des gîtes intercommunaux de Grandrieux. Les travaux devant être achevés au printemps, le chantier d'insertion devrait prendre possession de locaux à rénover dans l'enceinte de la CCPT, qui à terme accueilleront l'association TACT.



Le tiers-lieu numérique de Dizy-le-Gros a fait peau neuve

Profitant des congés scolaires des vacances de la Toussaint, le chantier d'insertion de la CCPT a investi l'endroit pour lessiver et repeindre les murs du local qui accueille généralement le tiers-lieu numérique. Fini le vert d'eau, place au blanc (plafond), au gris (murs) et au rouge (sous-bassement).

À l'instar des autres tiers-lieux (Brunehamel, Montcornet et Rozoy-sur-Serre qui eux, ont subi ou subiront une plus large réfection et rénovation), après ce rafraîchissement mural, la salle de Dizy-le-Gros s'est vue dotée en fin de l'année, d'un nouveau parc informatique fourni par la CCPT. L'ancien matériel, après révision et reconditionnement sera offert aux écoles du territoire.



Le RAM ou comment savoir a(n)imer !

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance qui s'est tenue mi-octobre, Marie Roy, animatrice au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) n'a pas ménagé ses efforts pour organiser plusieurs ateliers, de quoi réjouir tous petits et parents.

Ainsi, des enfants âgés de 10 mois à 3 ans, accompagnés d'assistantes maternelles et de parents se sont retrouvés à Rozoy-sur-Serre ou au siège de l'ADMR de Montcornet pour des activités autour des thèmes divers et variés : la neige, les formes, les couleurs, les textures, la curiosité... Découverte, motricité, manipulations, transvasements, préhension étaient les intérêts de ces activités.

Rappelons que le RAM est aussi là pour accompagner les (futurs) parents dans la recherche d'un mode de garde et pour accompagner parents et assistantes maternelles dans toutes les démarches administratives.

*Marie Roy
Animatrice*

RAM l'éveil des p'tits loups

8, rue du Ruisseau - 02340 Montcornet

Tél.: 06.79.22.45.42



Le SPI est devenu France Services Itinérant !



Le Service Public Itinérant (SPI), maintenant appelé France Services Itinérant a nécessité plusieurs mois de préparation pour être opérationnel au 1^{er} février 2020. Un camping-car a été acheté, après étude de l'aménagement intérieur le plus optimal possible pour recevoir du public. Ce véhicule parcourt les villages chaque jour (sauf pendant la crise sanitaire où les permanences sont assurées à la CCPT sur RDV) pour aller à la rencontre du public.

La CCPT a travaillé dès la création du SPI à la labellisation Espace France Services, afin d'avoir une reconnaissance et une légitimité dans son action auprès du public mais aussi auprès des partenaires institutionnels.

Deux agents d'accueil, Pauline et Mégan ont été embauchés, elles sillonnent 28 communes sur les 30 du territoire de la communauté de communes à bord d'un camping-car équipé pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Suite au dépôt en mai 2020 du dossier de demande de labellisation France Services, après un audit en juin et le suivi des formations obligatoires, le SPI de la CCPT a été labellisé France Services le 30 septembre 2020.

Coût du projet :

Le budget global de l'opération est de 92 011 € HT. La CCPT a bénéficié d'une subvention d'investissement de l'État à hauteur de 80% dans le cadre du Pacte SAT (voir page 13). La labellisation France Services permet d'obtenir une subvention au fonctionnement de 30 000 €/an.

L'inauguration en présence du préfet de l'Aisne Ziad Khoury, de la sous-préfète de l'arrondissement de Vervins, Sonia Hasni, de la députée de la première circonscription de l'Aisne, Aude Bono-Vandorme, du président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, du président du PETR Pays de Thiérache, Olivier Cambraye, du président de la CCPT, Jean-François Pagnon, du maire de Dizy-le-Gros, Martin Appert, et de la chargée de mission France Services Itinérant, Pauline Liebens, s'est déroulée le 19 novembre 2020 à Dizy-le-Gros.

Bilan :

Impactée par la crise sanitaire à deux reprises, la fréquentation est néanmoins restée très élevée jusqu'à la fin de l'année, en palliant l'arrêt momentané du service itinérant par des rendez-vous diligentés au sein de la CCPT. Ainsi, depuis son instauration, 450 personnes ont franchi les portes de France Services Itinérant, occasionnant 590 demandes diverses et variées, avec un taux de résolution de 90%. Ces demandes concernaient principalement les caisses de retraite (demandes retraites de bases et complémentaires), la CPAM, la CAF, le Service des Impôts des Particuliers (SIP) et les services de l'ANTS (pré-demande de pièce d'identité, carte grise, demande et renouvellement de permis de conduire).



Stage nature ou l'école de la vie en plein air !

Organisé par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache qui confie l'animation aux membres du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne (Florian, Marion, Maud, Laurine et Guénael), le stage nature s'est déroulé du 19 au 23 octobre dans la commune des Autels.

Cette parenthèse éducative en plein air, riche en découvertes et en échanges a permis à 30 enfants, âgés de 6 à 11 ans (issus du territoire et au-delà) de découvrir la faune et la flore du bocage thiérachien.

Résumé de la semaine : construction d'une cabane, observation d'oiseaux à la jumelle, « battage » pour récolter des insectes, puis les examiner à la loupe, jeux de société ou en extérieur, fabrication de balançoires, balades par les chemins creux, chasse inoffensive aux nids, découverte des ruisseaux et de leurs habitants et plein d'autres activités encore ont permis aux enfants de s'émerveiller devant la nature, de mieux la connaître et ainsi de mieux la préserver.

À cette occasion, un nouveau record a été établi avec le chiffre 13 : celui du plus grand nombre de variétés de coccinelles découvertes sur un site en une période donnée... Une chose est certaine, équipe pédagogique comme enfants n'étaient pas peu fiers !

En souvenir des bons moments passés, les enfants ont pu repartir avec un tee-shirt et un crayon (muni d'une capsule de graines d'aromates) offerts par la CCPT. Au moment de se quitter, la plupart de ces aventuriers en herbe songeaient déjà à la prochaine édition 2021 !

La CCPT remercie chaleureusement toute l'équipe du CPIE pour son professionnalisme, avec une mention particulière pour Guénael Hallart, responsable pédagogique, qui chaque jour nous a fourni gracieusement des photos permettant de retracer la journée des enfants et ainsi permettre aux parents de suivre les exploits de leurs chères têtes blondes sur notre page Facebook.



E2C... plus qu'un sigle, un espoir !

Une école de la deuxième chance (E2C) a ouvert ses portes à Vervins en décembre 2019... une deuxième chance pour des jeunes en marge du système scolaire et sans emploi.

Les Écoles de la 2^{ème} Chance (E2C) sont nées pour offrir une solution aux 100 000 jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et qui se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail. Les stagiaires des E2C sont des jeunes motivés qui ont choisi de saisir une deuxième chance, celle de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure.

Le développement de l'insertion socioprofessionnelle est l'un des volets du « plan pauvreté » du Conseil départemental, mais il entre également dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. La caractéristique forte du dispositif des Écoles de la 2^{ème} Chance est de se concentrer sur des franges de la population particulièrement fragilisées : de jeunes adultes (de 16 à 25 ans), sortis sans diplôme des systèmes d'enseignement classiques et qui doivent, aujourd'hui, faire face à des difficultés sociales et humaines marquées.

L'E2C du Hainaut qui s'occupe déjà de trois structures à Maubeuge, Fourmies et Anzin, a pris les rênes de la structure vervinoise, qui pour le moment a posé ses valises sur le site Créapôle, pépinière d'entreprises, et qui déménagera normalement au second semestre 2021 (selon le contexte sanitaire) dans les locaux de l'ancien tribunal réhabilité de Vervins.

Cathy Ducrocq, directrice générale de l'E2C précise : « *la mission principale de l'E2C est de diriger les jeunes en mal de repères vers l'insertion. L'E2C a pour but de les mener vers des formations, leur redonner confiance, le goût de l'effort aux fins qu'à terme, ces jeunes en manque de repères retrouvent une place dans la société et dans le milieu professionnel* ». Issus des 4 communautés de communes (Thiérache du centre, 3 rivières, Thiérache Sambre et Oise et Portes de la Thiérache), de 19 jeunes adultes au tout début, ils sont une quarantaine de stagiaires à avoir poussé les portes de l'E2C de Vervins-Thiérache lors du cursus déc 2019-déc 2020, un accueil notamment rendu possible grâce à la participation financière proportionnée des 4 communautés de communes, à hauteur de 25 000€ au total (sur un budget total de 436 000€ pour le site de Vervins).



La vocation des E2C

L'accompagnement des jeunes adultes sans qualification et sans emploi motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle

Structures indépendantes, érigées sur un fort ancrage local, elles construisent des partenariats avec les entreprises et l'ensemble des acteurs de l'insertion.

Chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé et en alternance pour son entrée dans le monde des métiers.

Les jeunes qui intègrent une E2C ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une indemnité en moyenne de 300€ par mois, financée par la Région (montant variable selon la situation du jeune et incluant la protection sociale).



E2C
Créapôle, pépinière d'entreprises
24, rue d'Hirson
02140 Vervins
Tél.: 03 75 31 00 10

Plus d'infos : www.e2cgrandhainaut.fr

Un seul critère d'intégration : la motivation

L'essentiel tient à la détermination du jeune à s'engager dans une dynamique d'insertion pour construire son projet professionnel. Il l'ébauche en rentrant à l'école, il le valide étape par étape, à son rythme. L'E2C est là pour l'aider à le concrétiser en lui ouvrant les portes du monde de l'entreprise. Le recrutement se fait par prescription des Missions Locales, Pôle Emploi, et tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion, mais aussi par candidature spontanée.

Les filières choisies par les stagiaires correspondent aux secteurs d'activité qui recrutent. Voici quelques exemples de secteurs dans lesquels les stagiaires des E2C choisissent de réaliser leurs expériences professionnelles :

- Le commerce ;
- La distribution ;
- L'hôtellerie, la restauration ;
- Les métiers du BTP (bâtiment-travaux publics) ;
- Les services ou l'aide à la personne.

Les métiers de ces secteurs sont considérés comme « ouverts » aux jeunes qui seraient issus d'un parcours E2C. De plus, nombre de ces métiers sont accessibles par l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), l'un des objectifs majeurs que se fixent les E2C pour une sortie positive des jeunes à l'issue du cursus.

« Je shop'in Thiérache » ou la carte de fidélité 2.0 !

Mise en service en juin dernier par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Thiérache, l'application « Je shop'in Thiérache » rencontre un franc succès, notamment grâce au bouche-à-oreille. Une appli développée sur tout le territoire de la Thiérache en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et le soutien financier de l'Union Européenne, l'État et la Région Hauts-de-France. « Je shop'in Thiérache » : une identité commerciale territoriale !



Nombreux sont les petits commerces locaux à jouer le jeu et à avoir rejoint le réseau « Je shop'in Thiérache », avec le but avoué de fidéliser les clients aux commerces de proximité et de développer un réseau économique local.

Rama Toun, l'animateur de Commerce et Économie de Proximité du Pays de Thiérache a fait ses comptes concernant ce nouvel outil commercial : au 1^{er} décembre 2020, 160 entreprises, commerçants, artisans ont rejoint « Je shop'in Thiérache », sur les 760 enseignes que compte la Thiérache au sens large (réunion des 4 communautés de communes, celle des 3 Rivières, de la Thiérache du centre, de la Thiérache Sambre et Oise et des Portes de la Thiérache), drainant dans leur sillage près de 2 500 personnes qui ont déjà téléchargé l'appli.

« Cette appli fait référence en Thiérache, elle permet également de cibler la clientèle avec des offres promotionnelles. Si chaque commerçant parvient à gagner un ou deux clients supplémentaires chaque mois, nous aurons atteint une partie de notre objectif », précise Rama Toun.

Facile d'utilisation, vous téléchargez et vous vous inscrivez directement sur l'application ! Dès votre premier achat vous cumulez vos points fidélité et pouvez découvrir les offres de vos commerçants du Pays de Thiérache.

Arrivée du « Click & Collect »

Dans les tuyaux depuis un moment, mais « boostée » par la crise sanitaire, une extension « Click and Collect » devrait voir le jour en début d'année. Le « Click & Collect », retrait en magasin est un service permettant aux consommateurs de commander en ligne pour ensuite retirer leur article dans leur commerce de proximité.

À noter, que devant l'ampleur de la tâche (formation des commerçants concernant l'appli initiale et l'extension), la Communauté de communes des Portes de la Thiérache a décidé d'associer, selon leurs disponibilités, les 2 animateurs des tiers-lieux numériques Romuald Dupont et Baptiste Halin pour accélérer la mise en place du dispositif.



Rama Toun et Romuald Dupont.

Le bon réflexe : www.jeshopin-thierache.com

Du côté des commerçants !

Maxime Midelet, boulanger à Marly-Gomont est enthousiaste de la mise en place de cette application. Fidèle depuis le lancement de « Je shop'in Thiérache », beaucoup de ses clients jouent le jeu et sont ravis de cette carte de fidélité 2.0... et attendaient impatiemment les fêtes de fin d'année pour bénéficier d'offres promotionnelles.



Même son de cloche avec Gwendoline Paindavoine, esthéticienne, résidant à Le Sourd et gérante de l'entreprise Pure et Nature. « Mes clientes sont enchantées par « Je shop'in Thiérache », elles se sentent choyées et privilégiées d'être récompensées avec cette carte de fidélité nouvelle génération ».

Créations d'entreprises

Les soins de Faustine
Esthéticienne à domicile
02360 Brunehamel
Tél.: 06 51 72 10 19

Transports Lamart Yohan
Location de mini-pelles avec chauffeur. Transport en bennes. Négoce de matériaux.
2, rue du Haut
02360 Raillimont
Tél.: 06 46 72 61 63

Préfet et élus à l'unisson !

Dans le cadre du 2^{ème} anniversaire de la signature du Pacte SAT*, le préfet de l'Aisne, Ziad Khoury, accompagné de Sonia Hasni, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins, s'est rendu sur notre territoire mi-novembre. Au programme : plusieurs inaugurations de réalisations concrètes ayant reçu le soutien financier de l'État, des diverses collectivités territoriales, de la CCPT et des communes intéressées.

C'est sous un ciel maussade et capricieux que les représentants de l'État ont été reçus par de nombreux élus qui avaient fait le déplacement, successivement à Dizy-le-Gros, puis Montcornet. Parmi ces derniers : Aude Bono-Vandorme, députée de la première circonscription de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, Olivier Cambraye, président du PETR Pays de Thiérache, Jean-François Pagnon, président de la CCPT, Monique Loriette, Xavier Boulande, Gilles Queille, vice-présidents à la CCPT, Martin Appert, maire de Dizy-le-Gros et Thomas Hennequin, maire de Montcornet et vice-président à la CCPT.

« Initiative, conviction, concrétisation, dynamisme, symbiose » : des mots martelés lors des discours prononcés tout au long de la journée par le représentant de l'État.

Plusieurs inaugurations figuraient au programme :

- Celle de l'espace France Services Itinérant, camping-car spécialement équipé qui se déplace sur le territoire de la CCPT, où deux agents viennent en aide aux habitants dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne. (Voir page 8).
- Mais également celles des tiers-lieux numériques de Dizy-le-Gros et de Montcornet.



De gauche à droite : Olivier Cambraye, président du PETR Pays de Thiérache, Pauline Liebens, chargée d'accueil France Services Itinérant, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, Jean-François Pagnon, président de la CCPT, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, Aude Bono-Vandorme, députée de la première circonscription de l'Aisne, Sonia Hasni, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins et Martin Appert, maire de Dizy-le-Gros.





Les tiers-lieux numériques du territoire...

Depuis une dizaine d'années, la CCPT a déployé des moyens pour lutter contre la fracture numérique dans son territoire en équipant des salles en matériel informatique avec l'aide logistique des communes et le soutien financier de la Région Hauts-de-France.

Ainsi, depuis 2009, 4 salles numériques sont accessibles aux habitants dans les communes de Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre. Deux animateurs organisent quotidiennement des ateliers et accompagnent les usagers lors des créneaux en accès libre.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, et en cohérence avec les ambitions nationales et régionales, la CCPT a souhaité adapter son service à la transformation continue des activités sociales, professionnelles ou administratives, en diversifiant et développant son offre numérique locale.

Le projet Tiers-lieu numérique de la CCPT comprend le maintien des 4 espaces de médiation dans les communes, en élargissant les plages d'ouverture au public, en travaillant avec les écoles et en modernisant totalement le mobilier et le matériel informatique.

Le projet :

À Montcornet, la salle utilisée jusqu'en 2020 était devenue trop exiguë, des travaux ont été réalisés dans un espace plus spacieux situé sur l'arrière la médiathèque (voir photos supra).

La salle de Dizy-le-Gros a été rafraîchie grâce à des travaux de peinture effectués par le chantier d'insertion.

La commune de Brunehamel a achevé des travaux de rénovation des locaux fin novembre afin d'optimiser l'espace et le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les prochaines ouvertures de ces trois tiers-lieux sont dictées par les mesures de restriction sanitaire dues à la pandémie de la Covid-19. Précisions : l'ancien parc informatique, une fois reconditionné, sera offert aux écoles et groupements scolaires du territoire.

À Rozoy-sur-Serre, il est prévu de réhabiliter des locaux communaux vacants (ancienne perception) afin d'y aménager outre une salle de médiation, un tiers lieu professionnel comprenant des bureaux de télétravail, un espace de coworking, des salles de réunion et la médiathèque communale. Les travaux commenceront en 2021 pour une ouverture de l'ensemble début 2022.

Coût du projet :

Les travaux d'aménagement ou de rénovation des salles ont été pris en charge directement par les communes.

Pour l'équipement des 4 salles et du tiers lieu professionnel, le coût total estimatif s'élève à 77 018 € HT (équipement informatique et mobilier) à charge de la CCPT, une subvention de 30 000 € a été attribuée par le Conseil régional dans le cadre de l'appel à projet Tiers-Lieux du numérique. Une aide à l'animation des salles est également actée sur 3 ans et une dotation de l'État a été attribuée à hauteur de 31 614 €... Reste donc à charge de la CCPT, 20 %, soit 15 403 € HT.

*Le Pacte : qu'est ce que c'est ?

Le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache (Pacte SAT) a été signé le 7 novembre 2018 à Sars-Poteries en présence du Président de la République. Il couvre un territoire de 305 000 habitants à cheval sur les départements du Nord (Sambre-Avesnois) et de l'Aisne (Thiérache).

Il est constitué de 8 communautés de communes et de 311 communes. Faisant le constat des difficultés socio-économiques rencontrées par la Sambre-Avesnois-Thiérache, le Pacte vise à combattre les fractures territoriales, à soutenir le développement du territoire et à en valoriser les richesses.

Pour cela, il prévoit sur trois ans un effort financier de la part de l'État et des autres partenaires de 80 millions d'euros, sur des thématiques transversales, comme la mobilité, la santé, la culture ou encore le numérique.

Pour la partie axonaise, le Pacte prévoit notamment la mise à deux fois deux voies de la RN2 sur le tronçon Laon / Avesnes-sur-Helpe, un important effort pour améliorer l'offre médicale (soutien à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires ou encore développement de la télémédecine), un encouragement à la valorisation de la biomasse pour accroître le revenu des agriculteurs et diminuer la facture énergétique ou encore un meilleur accès à la culture et au numérique.

Le préfet à l'écoute du territoire !

Fin novembre 2019, M. Ziad Khoury prenait ses fonctions au sein de la préfecture de l'Aisne. Depuis, le préfet écume le département et s'efforce de rencontrer les acteurs économiques et institutionnels des différentes communautés de communes. Jeudi 26 novembre 2020, c'est sur le territoire de la CCPT que le représentant de l'État a fait une longue halte. Au programme : rencontre avec le président de la société établissements Mennesson de Vigneux-Hocquet, visites du tiers-lieu numérique et de la place rénovée de Brunehamel, échanges ayant trait à la restructuration complète du mode de fonctionnement et de financement du service déchets avec des élus locaux et ceux de la CCPT.



Désireux de rencontrer les forces économiques et vives du territoire, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne a pendant près d'une heure parcouru les immenses hangars et les abords des établissements Mennesson, spécialistes en travaux agricoles, qui en pleine saison comptent jusqu'à 60 salariés.

Innovation, gigantisme et rigueur furent les maîtres-mots de cette visite surprenante et enrichissante à tous points de vues.

À cette occasion, le représentant de l'État était accompagné de Sonia Hasni, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins, de Jean-François Pagnon, président de la communauté de communes des Portes de la Thiérache, de David Mennesson, président de la structure, de Claude Lefèvre, maire de Vigneux-Hocquet et d'Estelle Callay, directrice des services de la CCPT.



Deuxième phase du programme : la visite de la place centrale de Brunehamel, entièrement repensée, il y a un an. Un projet abouti et innovant en termes de gestion alternative des eaux pluviales, financé par l'État, par des fonds européens, mais également par la Région et le Département. Cette caractéristique technique et la particularité des travaux ont pu être développés par Luc Girardot, chef de service eau et biodiversité à la CCPT. L'assemblée s'était réunie pour l'occasion dans le tiers-lieu numérique flambant neuf de la commune, équipé d'un mobilier et d'un parc informatique high-tech financé par la CCPT, la commune ayant pris en charge l'ensemble des travaux d'aménagement et de rénovation des locaux.





La mairie de Rozoy-sur-Serre fut ensuite le théâtre de la présentation d'un projet intercommunal financé par l'Etat, à savoir la restructuration complète du mode de fonctionnement et de financement du service déchets avec la mise en place de la tarification incitative, l'optimisation de la collecte des déchets et la construction d'une nouvelle déchetterie à Montcornet. Sandra Pochat, cheffe du service déchets a ainsi pu exposer aux représentants de l'État, accueillis par José Flucher, maire de Rozoy-sur-Serre, par David Van Den Hende, vice-président à la CCPT en charge des travaux, par Monique Loriette, vice-présidente à la CCPT en charge des déchets, l'ampleur et la complexité du projet. L'après-midi studieuse et riche d'enseignements s'est conclue par des échanges entre représentants de l'État et membres du bureau de la CCPT.



Fibre optique sur le territoire : où en est-on ?

Dans l'Aisne, sous l'impulsion du Conseil départemental et grâce au soutien de l'État, de l'Europe, de la Région et des communautés de communes, un programme d'équipement a débuté depuis plusieurs années dans les zones rurales démunies d'Internet à très haut débit.

Le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique) porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) depuis début 2014, en partenariat étroit avec le Département, vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive. Cette intervention publique concernera l'ensemble du territoire axonais non couvert par les opérateurs privés, ce qui représente 757 communes. Ces travaux nécessitent 7 500 km de fibre pour raccorder plus de 200 000 foyers d'ici fin 2022.

Pour ce faire, un contrat de Délégation de Service Public a été conclu par l'USEDA pour une durée de 30 ans afin d'établir et d'exploiter les infrastructures à venir. AisneTHD est la société délégataire (filiale d'Axione/Bouygues Énergies et Services) dédiée à ce projet, elle exploitera et commercialisera l'ensemble des infrastructures qui seront construites et appartiendront à l'USEDA.



Un point sur les travaux

Les travaux de déploiement du réseau très haut débit, destinés à desservir de manière efficace le territoire de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache continuent de progresser. La commercialisation est d'ores et déjà opérationnelle dans 13 communes et le 30 janvier prochain, elle le sera également dans les communes de Vigneux-Hocquet et Chaourse.

Des études et travaux sont en cours dans le reste du territoire et se répartissent comme suit :

Études en cours pour les communes d'Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Clermont-les-Fermes et La Ville-aux-Bois-Lès-Dizy, dont les travaux sont prévus au second semestre 2021.

Les travaux ont commencé début décembre à Brunehamel et aux Autels, alors que d'autres chantiers ont débuté en novembre à Montloué, Noircourt, Berlise et Le Thuel, et devraient se terminer vers le second trimestre 2021.

Concernant les communes de Morgny-en-Thiérache, Cuiry-Lès-Iviers et Dohis, les travaux se sont achevés en décembre et la commercialisation est prévue pour l'été 2021.

Dans le département, au 1^{er} janvier 2021, il y avait 529 communes déployées en fibre optique soit 170 634 prises de déployées et 80 communes concernées par de la montée en débit.

En attendant...

Pour pallier la longueur des travaux, des aménagements sont réalisés pour « doper » la montée en débit Internet dans certaines communes. Cette montée en débit est un moyen d'améliorer les possibilités offertes par le réseau cuivre actuel et d'offrir de meilleurs débits Internet (ADSL). C'est une solution intermédiaire mise en œuvre par l'USEDA en attendant l'arrivée de la fibre optique dans toutes les communes.

Vous avez des questions sur votre raccordement, sur votre éligibilité, connaître les offres ou souscrire un abonnement : plus d'infos au 0 810 57 44 02 (gratuit) ou www.raiso02.fr ou www.aisne-thd.fr

SOS fibre optique !

Un autre numéro vert a été mis en place pour répondre au mieux aux demandes « fibre optique » (éligibilité, demandes de densification, problèmes de raccordement,...). Il s'agit du **0 801 907 717** (numéro gratuit) ou **aisne-thd@saytoutcom.com**.

Pour signaler tous dommages sur réseau fibre, voici le lien permettant d'accéder au formulaire de déclaration : <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/AIS>

Le financement du projet

Montant des travaux : 295 millions € HT, soit 1 475 € la prise.

- Europe : 11 millions €
- État (Fonds National pour la Société Numérique) : 74 millions €
- Région : 13 millions €
- Département : 22,5 millions €
- Aisne THD : 28,5 millions €
- USED A (communes et communauté de communes) : 146 millions €